

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2021_04_08_03_C avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 08/04/2021

Objet : DEMANDE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de competences par themes - Aide sociale

Date de télétransmission : 21/04/2021 Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2021_04_08_03_C.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20210408-2021_04_08_03_C-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 21/04/2021

CCAS DE BOISSEUIL

Affiché le :
21/04/2021

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres
en exercice : 9
Présents : 6
Votants : 8

L'an deux mil vingt et un, le 08 avril, le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la vice-présidence de Mme Eliane BRAILLON.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 06 avril 2021

PRESENTS : Martine ASTIER, Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Guylaine DENIEL, Serge RENAT, Sylvie ROMEC,

EXCUSÉS : Joël LARROQUE (pouvoir Annick BOURGEOIS), Alain ROUFFY, Philippe JANICOT (pouvoir Eliane BRAILLON)

Secrétaire de séance : Eliane BRAILLON

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE

Mme la Vice-Présidente présente la demande d'aide financière sollicitée par un administré domicilié sur la commune.

Au vu des justificatifs fournis et des difficultés rencontrées par ce demandeur, le conseil d'administration décide à l'unanimité, qu'une aide financière doit être octroyée à cette personne.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- de verser une aide financière à hauteur de 300 € euros (facture garagiste : 443,57 €) directement au garagiste,
- d'autoriser le Président du CCAS à signer les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget annexe du CCAS.

VOTE 8	POUR 8	CONTRE 0	ABSTENTION 0
--------	--------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

Philippe JANICOT
Maire de Boisseuil

